



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2015-08-01

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AOÛT 2015

Le dix-sept août deux mil quinze, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX, légalement convoqué le vingt-quatre juillet deux mil quinze, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Benoît PIRON, Maire.

**Etaient présents :** Benoît PIRON, Johann BARANGER, Damien PARNAUDEAU, Marie-France TALINEAU, Alain BARD, Angélique BOURDIN, Patrick CLISSON, Marylène GIRAUDON, Philippe NOIRTAULT, Emmanuel ROUSSELOT, Cécile TAVENEAU, Sandra VIDARD-ROUVREAU

**Absents non excusés :** Isabelle TOURTOIS  
Chrystèle JARNY

**Absents excusés :** Jacky FAVREAU  
Fabienne HULCELLE a donné pouvoir à Marie-France TALINEAU  
Anthony PEIGNON a donné pouvoir à Benoît PIRON  
Sophie AUGER a donné pouvoir à Emmanuel ROUSSELOT  
Jean-Luc GUINARD a donné pouvoir à Johann BARANGER

**Secrétaire de séance :** Cécile TAVENAU

### Choix de l'entreprise pour l'aménagement de la tranche 3 à Château Bourdin

Monsieur le Maire présente l'analyse des offres élaborée par le maître d'œuvre, le cabinet Alpha Géomètre.

Le résultat est le suivant :

Ouverture des plis	ALLEZ	BOISLIVEAU	M RY	COLAS	STPM	
0 Détail quantitatif estimatif				Manque l'Acte d'engagement (Réceptionné après demande)		ESTIMATION
1 Montant HT	185 954,41 €	177 292,50 €	193 741,40 €	162 803,80 €	182 152,70 €	195 685,00 €
2 Ecart / mini en €	23 150,61 €	14 488,70 €	30 937,60 €	0,00 €	19 348,90 €	32 881,20 €
3 Ecart / mini en %	11,95%	7,48%	15,97%	0,00%	9,99%	16,97%
4 Poids : 50%	44,03	46,26	42,02	50,00	45,01	sur 50 pts
5 Classement	4ème	2ème	5ème	1er	3ème	



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2015-08-01

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la prestation de l'entreprise M RY, avec :

- 17 voix « contre »,
- 0 voix « abstention »,
- 0 voix « pour ».

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la prestation de l'entreprise ALLEZ & CIE, avec :

- 17 voix « contre »,
- 0 voix « abstention »,
- 0 voix « pour ».

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la prestation de l'entreprise STPM, avec :

- 17 voix « contre »,
- 0 voix « abstention »,
- 0 voix « pour ».

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la prestation de l'entreprise BOISLIVEAU, avec :

- 17 voix « contre »,
- 0 voix « abstention »,
- 0 voix « pour ».

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la prestation de l'entreprise COLAS, avec :

- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention »,
- 17 voix « pour ».

L'offre de l'entreprise COLAS est donc retenue pour la réalisation de la tranche 3 de l'aménagement de Château Bourdin.

### Informations et questions diverses

✓ Des élus ont souhaité savoir pourquoi la Mairie avait été fermée toute la semaine du 15 août. La fermeture a été décidée en raison des congés et du peu d'affluence à cette période de l'année. Il y a d'ailleurs eu très peu de passages la semaine qui a précédé la fermeture. De plus, l'agent d'accueil était présent au début de la semaine de fermeture. Monsieur BARANGER est intervenu une fois auprès des pompes funèbres suite à un décès et Monsieur GUINARD est intervenu pour remettre une pièce d'identité à une personne qui avait oublié de venir la récupérer. La fermeture avait été annoncée dans Les Nouvelles de Saint Pardoux et dans la presse.

✓ Des élus ont souhaité avoir un bilan ou point budgétaire et de Trésorerie pour l'année, ainsi qu'un point sur les Commissions lors de prochains Conseils Municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Le Maire,  
Benôit PIRON